

# cerises

## la coopérative

### Humeur de Cerises

Le gouvernement français compte désormais une secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable. C'est donc qu'il y a une économie irresponsable ?

### Agenda militant

**16 septembre**

[Meeting contre la répression au travail](#)  
[Bourse du travail Paris](#)

**17 septembre**

[Journée interprofessionnelle CGT, Solidaires, FSU](#)

**4 octobre**

[Référendum Kanaky](#)

**Du 19 septembre  
au 17 octobre**

[Marche nationale des sans-papiers](#)



## Nos émancipations font peuple

Le Centre de tri de Vienne et les bus de Kanaky sont en grève. Laborizon, dépiste les Covid Sarthois, épuise ses salariés qui menacent de faire grève et... s'ouvrent des négociations! Préavis de grève des cheminots CGT. Smart à Hambach, l'inter-syndicale appelle à la grève tous les samedis de septembre. Saint-Brieuc, Laval, Pau, les hôpitaux sont en préavis de grève illimitée. Idem au conseil départemental de l'Oise, chez les chauffeurs de bus narbonnais, chez l'équipementier automobile corrézien Borg Warner, sur le réseau bus de Metz ...

Grève douloureuse, après la tentative de suicide d'un collègue, pression hiérarchique, profonde souffrance au collège des Escholiers de Montpellier. Effectifs pléthoriques, classes fermées, une rentrée « grévée » un peu partout. À l'école André Malraux de Montpellier, à Brienne-le-Château dans l' Aube, au collège Languevin-Wallon de Blainville-sur-Orne où les enseignants débrayent deux heures « en récréation chaque jour » pour l'ouverture de deux classes. Île de France, grève au collège Plaisance de Créteil, à Viarmes, « c'est la première fois que l'on fait grève un jour de rentrée » dixit les professeurs du collège Blaise-Pascal.

Mêmes causes, mêmes grèves au collège Voltaire de Sarcelles, en primaire à Antony, aux lycées Simone-de-Beauvoir de Garges-les-Gonesse, de la Côtière à La Boisse, d'Ivry-sur-Seine, au lycée hôtelier de Chamalières ...

Alors convergence des luttes ? Probablement plus ...

Disons peuple pour désigner une multitude qui s'unit, désigner ce qui naît quand du lien social et de l'action politique se nourrissent réciproquement, quand cette multitude qui s'unit cherche de l'égalité dans sa diversité. Ainsi les gilets jaunes font peuple réveillant l'envie d'une société juste et libre, impropres à la récupération politique, inventeurs de formes politiques instituant l'égalité, préservant la diversité. Les danseuses de l'opéra ont fait peuple installant le diamant de leur art aux côtés des premiers de corvée. Les soignant.e.s font peuple, fourbu.e.s, qui poursuivent néanmoins leur lutte pour eux-mêmes et pour tous-tes, et s'unissent dans l'extrême diversité des métiers de santé.

D'autres aussi secouent les dominations, ils et elles sont féministes, transgenres, racisé-e-s, coupables de fraternité, premiers de corvée... Leurs émancipations peuvent rompre l'allitération imbécile « Le Pen, le peuple », car elles tissent une identité politique nouvelle. ●

Catherine Destom-Bottin



## Bélarus : 26 ans de dictature. une aspiration populaire au changement démocratique



Depuis 1994 Alexandre Loukachenko dirige le Bélarus d'une main de fer : l'opposition est muselée, la liberté de la presse n'existe pas, la peine de mort est toujours appliquée et les droits de l'Homme sont régulièrement bafoués. De nombreux-ses opposants-tes sont emprisonnés-es ou poussés-es à l'exil.

C'est dans ce contexte de peur et d'intimidation que les bélarusses ont été une nouvelle fois appelés aux urnes le 9 août dernier. Cependant, une véritable opposition électorale au dictateur s'est organisée autour de trois femmes redonnant l'espoir d'un changement démocratique.

Le soir des résultats, Alexandre Loukachenko est une nouvelle fois officiellement élu avec près de 80% des voix. Aucun comptage des voix n'a

été rendu public, les quelques journalistes étrangers sur place ont été arrêtés le jour des élections et aucun observateur international n'a été invité à surveiller le scrutin présidentiel.

La réponse des bélarusses ne s'est pas faite attendre : dès le soir des résultats des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues à Minsk et en province, bravant les forces anti-émeutes et l'armée. Les tentatives de répression n'ont pas découragé le peuple qui depuis le 9 août est déterminé à faire partir le dictateur. Des manifestations massives regroupant jusqu'à plus de 400 000 personnes ont lieu chaque dimanche pendant que de nombreuses usines sont en grève. Depuis le 1er septembre, les étudiants-tes et les lycéens-es sont également entrés dans le mouvement de contestation, donnant une nouvelle dynamique à ce mouvement historique.

● THOMAS NOUVION

## Hong Kong : une remise en cause radicale des libertés

Une page s'est tournée le 1er juillet, avec l'entrée en vigueur d'une loi sécuritaire liberticide. Désormais, toute personne peut subir une répression comparable à celle existant sur le continent chinois. Il suffit pour cela que les autorités décrètent que celle-ci est en désaccord avec le pouvoir en place à Pékin.

Peuvent être ainsi sanctionnés tout propos, écrit, vidéo, slogan, pancarte, banderole, participation à une manifestation non autorisée, etc. Même donner son avis est désormais dangereux. Les peines prévues peuvent aller jusqu'à la prison à perpétuité.

Cette loi est un glaive suspendu au-dessus de la tête des opposants.es, avait averti le gouvernement chinois. Elle est faite pour « terroriser, intimider, réduire Hongkong à néant, faire de Hong Kong une ville dans laquelle il n'y aura plus de dissidence, plus de manifestations, plus d'opposition » explique une députée hongkongaise.

La loi du 1er juillet a été écrite par le pouvoir chinois, qui l'a ensuite introduite unilatéralement dans le texte servant de Constitution à Hong Kong. Des fonctionnaires venus.es de Chine sont maintenant officiellement en poste à Hong Kong, et participent directement aux enquêtes et arrestations. Certains-es accusés.es pourront être transférés.es sur le continent.

«Fondamentalement, Pékin va pouvoir arrêter n'importe qui, pour n'importe quel crime, puisque c'est Pékin qui a le pouvoir d'affirmer ce que vous avez fait de mal et en quoi c'est mal» commente un éminent juriste.

Après plus d'un an de mobilisations incessantes la capacité de résistance de la population a été entamée par l'ampleur de la répression, puis l'interdiction de toute manifestation suite à la pandémie de Covid 19.

La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire pour soutenir les revendications de la population hongkongaise et notamment :

- la défense et l'extension des libertés d'expression et d'organisation,
- l'abrogation de la loi du 1er juillet 2020,
- l'interdiction d'exportation vers Hong Kong de matériels servant à réprimer les manifestations, comme par exemple les canons à eau fabriqués en France déversant des produits toxiques sur les manifestants.es.

● ALAIN BARON MILITANT DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

## Mali – Aube ou crépuscule



En 60 ans d'indépendance, le Mali a connu 3 Républiques et 5 présidents (+ un intérim chahuté). 4 de ses cinq présidents de plein exercice ont été renversés par des coups d'État militaires, tous accueillis de façon plutôt bienveillante par le peuple. Dernier épisode : de jeunes colonels viennent de mettre fin au pouvoir d'un vieux président discrédité par sa gestion « familiale » et inopérante de l'État, dans un pays grignoté par les mafias qui se partagent d'immenses portions du territoire sous le drapeau du Djihad et d'irréductible divers entremêlés de trafics en tout genre : otages, or, drogue, aspirants à l'émigration... Ce coup d'État succède à des soulèvements massifs de la jeunesse chaperonnés par une coalition hétéroclite de vieux politiciens presque tous mouillés dans la gestion gouvernementale qui a provoqué la colère du peuple. Unique revendication audible : la

démission acquise du président. Mais difficile de discerner sur quel projet peut déboucher une palette de politiciens qui va de marxistes affirmés à des soutiens convaincus de l'ex-dictateur Moussa Traoré placés sous la houlette d'un imam prêchant l'Islam wahabite.

Pourquoi cette rémanence de l'insatisfaction populaire, de l'incurie gouvernementale, de la tentation de s'en remettre au pouvoir des armes ? Le Mali souffre toujours et gravement des vertigineux déséquilibres mondiaux dans l'accès au soin, à l'éducation, à la simple sécurité alimentaire hérités de la longue occupation coloniale. Ce Mali est désormais relié par des millions de téléphones aux réseaux qui répandent les images de ce déséquilibre. Fuir le pays ? Bloquer les carrefours ? Couper les routes ? S'abriter sous le drapeau du djihad ? Rejoindre un réseau de trafiquants ? Négocier sa part avec une administration massivement corrompue ? Du nouveau pourra-t-il sortir de ces événements ou le retour au désordre institutionnel et à l'État de non-droit en est-il l'inévitable issue avec à la clef une nouvelle révolte, un nouveau pronunciamiento ?

Un des verrous est l'absence d'institutions représentant de façon crédible l'intérêt général. L'appareil de l'État est un produit d'importation tombé des bivouacs coloniaux. On s'en sert et on s'y sert comme d'un butin. On n'y croit pas. Pourtant, mille initiatives économiques, culturelles, sociales germent un peu partout témoignant d'une véritable effervescence de créativité dans un pays dont les trois quarts des habitants ont moins de 30 ans. Cette énergie est à l'œuvre, convaincante, mais sans relai institutionnel pour faire converger ses puissances éparses et construire la puissance du peuple. Inventer des institutions habitables, intériorisables, crédibles, taillées à la mesure de l'histoire malienne est un des grands enjeux des mouvements en cours. La transition qui s'annonce en prendra-t-elle les moyens ou aboutira-t-elle à la reproduction des cycles antérieurs. Aube ou crépuscule ?

● **JEAN-LOUIS SAGOT-DUVAUROUX**

La question institutionnelle qui taraude le Mali et les États africains post coloniaux est développée dans le texte proposé sous ce lien : <https://jlsagotduvauroux.wordpress.com/2020/09/02/mali-genealogie-du-desordre-constitutionnel-et-de-letat-de-non-droit/>




# Au cœur des luttes, l'alternative ?

**La crise économique ne fait que commencer, son ampleur devrait égaler voir dépasser celle de 2008. Le gouvernement prévoit 800 000 suppressions d'emplois cette année, contre un objectif inscrit dans son plan de relance de 160000 créations.**

**De nombreuses entreprises sont menacées de restructurations. Selon nous la pandémie sert de prétexte à une brutale destruction de notre potentiel industriel et à un redéploiement du capital vers des multinationales et des zones spéculatives.**

**Construire le monde d'après dans les luttes, ne pas laisser l'initiative aux seules forces du capital, Cerises a proposé à plusieurs syndicalistes ainsi qu'à une jeune étudiante d'en débattre à la veille d'une première journée d'action interprofessionnelle du 17 septembre.**



Les luttes, les rapports sociaux dans le monde du travail à l'écran. Nous avons choisi d'illustrer le dossier de septembre par des affiches de films et documentaires à voir ou à revoir.



# Ce qui mûrit dans les esprits



Malgré un carnet de commande plein, la direction d'Airbus prévoit un plan de licenciement de 15000 emplois dans le monde dont 5000 en France. 90000 salariés font actuellement tourner l'entreprise. Le gouvernement propose 15 milliards d'aide publiques dans le secteur de l'aéronautique pour un plan de relance.

Renault prévoit 4600 suppressions d'emploi en France sur 3 ans. Les intérimaires seront les premiers touchés. Depuis 2004, 25000 emplois dans le monde ont été supprimés. Le site de Flins est menacé, les actionnaires considèrent que les marges deviennent insuffisantes. La Cgt propose un plan industriel, 60 millions /an d'investissement sur 4 ans, ce qui correspond à une hausse des coûts de 80 millions par an jusqu'en 2025 comparés aux 4,8 milliards versés aux actionnaires en 5 ans. Le syndicat propose de développer une production de véhicules électriques populaires.

En visite à l'Université d'été du Medef, à l'hippodrome de Longchamp, Castex annonce que les mesures prises sous l'état d'urgence sanitaire seront prorogées voire amplifiées. La casse des droits sociaux n'en finit pas.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL appellent à faire de la journée du 17 septembre une première journée d'action.

Nous pensons que les solutions alternatives à la politique en cours ne pourront être élaborées et imposées qu'à partir des mouvements de luttes populaires.

Sanofi annonce la suppression de 1700 emplois sur 3 ans dont 1000 en France. L'entreprise a versé 4 milliards de dividendes à ses actionnaires en avril dernier. 5000 emplois ont été supprimés depuis 2008, le site d'Alfortville a été fermé en juin 2019, l'entreprise a touché 1,5 milliards d'aides publiques.

N'est-il pas temps de nous interroger massivement ? Qui doit décider du sort des entreprises ? Ne faut-il pas réduire drastiquement le temps de travail ? Quelle part devrait prendre l'argent aujourd'hui détourné en dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 plutôt que de tout faire reposer sur les travailleurs et les contribuables -c'est-à-dire deux fois les mêmes ?

# Le monde du travail est en train de se forger une identité collective plus cohérente

Ces questions correspondent à ce qui mûrit dans les esprits. La domination capitaliste sur nos devenirs est de plus en plus visible et insupportable. Il nous semble que dans le monde du travail est en train de se forger une identité collective plus cohérente face aux exploités et au capitalisme mondialisé. La manière dont l'argent des contribuables est versé par l'État à des entreprises qui s'en servent pour licencier massivement, illustre encore le fait qu'il y a deux camps. L'un est celui des prédateurs. Déjà, Macron avait eu droit au qualificatif de « Président des riches ». Des catégories professionnelles qui se juxtaposaient dans la vie, voire se croisaient dans la protestation en restant chacune sur sa manière d'affronter SES problèmes ont commencé à dégager du commun, à apprendre à se parler et à réfléchir ensemble. Des organisations syndicales et des mouvements associatifs dont beaucoup sur la question de l'écologie, élaborent en commun 34 mesures pour un plan de sortie de crise. Les hospitaliers, les enseignant.e.s, les Gilets jaunes, le mouvement des retraités, nombre d'agriculteurs, les cités populaires et l'exigence de l'égalité des droits, le blocage des entreprises- signe de puissance sur l'économie et le vital- amorcent une affirmation d'une identité de classe du monde du travail et d'une hégémonie sociale. Cela leur a permis de mieux rencontrer un écho dans l'opinion publique. Et l'identité collective qui en découle brasse corps de métiers et corporations, dépassant les habitudes de se raccrocher au métier. C'est le peuple, le peuple dans sa diversité et sa multitude qui prend corps et prétend faire événement et être une puissance, délégitimant de fait le pouvoir en place, lui opposant la légitimité du peuple en action pour défendre le droit. Le corollaire de

cette délégitimation a été que concrètement, les « simples gens » pas seulement les hospitaliers, loin de se replier sur eux malgré le confinement, se sont sentis investis de responsabilités importantes envers leurs semblables. Les assemblées générales, les discussions dans les carrefours sont des moments de structuration d'une puissance populaire avec l'espoir d'avoir le pouvoir d'infléchir le cours des événements et de dynamiser des communs. La question ne devient-elle pas de savoir dégager les solutions et manière de pouvoir les imposer de ce qui émerge ? Cela supposerait un basculement de la manière de faire dans le champ de ce qui jusqu'à présent semblait réservé aux « experts ». Celles et ceux qui luttent ne sont-ils pas à même, ensemble, en mêlant leurs expériences et leur intelligence d'explorer la voie d'exigences à la hauteur des enjeux et donc largement rassembleuses ?

Qui doit avoir le pouvoir sur le devenir des entreprises ? Celles et ceux qui, dans la diversité des postes et des fonctions les font vivre, n'en ont-ils pas les capacités ? N'est-ce pas la dernière solution qui nous reste ?

Ne faut-il pas considérer que le temps nécessaire à un travail de qualité ne se limite pas au temps passé dans l'entreprise mais que le repos, la culture, le vivre avec les autres participent aux « compétences » requises par les conditions modernes du travail ? Le salaire ne doit-il donc pas couvrir le temps de toutes les pratiques y compris hors emploi, comme il le fait déjà avec les congés payés ou les congés maternité ? Une telle nouvelle organisation ne doit-elle pas intégrer la question des droits culturels, les pratiques artistiques et le spectacle pour tou.te.s ?

Ne faut-il pas, en s'inspirant du modèle initial de la Sécu, envisager de traiter les profits de toute l'économie pris dans leur globalité et de façon à les mutualiser pour servir les activités nécessaires à la société qui en ont besoin. Dans le même temps, l'accès à la culture ne doit-elle pas constituer une priorité de notre construction collective ?

Ne laissons pas les capitalistes se proclamer capables de gérer la société et l'orientation qu'elle devrait suivre.

● PIERRE ZARKA - SYLVIE LARUE

# Un nouvel élan pour les luttes



**Xavier Petrachi,**  
délégué CGT Airbus



**Jean-Louis Perren,**  
délégué CGT Sanofi



**Julien Gonthier,**  
Co-secrétaire de l'Union fédérale  
Sud-Industrie



**Elise Hiron,** étudiante au conservatoire  
de musique

C'est donc en prévision des affrontements qui ne manqueront pas de se produire dans les semaines à venir, que s'est déroulée à la fin août cette table ronde regroupant des syndicalistes, une étudiante au conservatoire de musique et une part de l'équipe rédactionnelle.

### Qui doit décider ?

C'est par cette question que la discussion a promptement démarré, révélant combien ce souci est grand parmi celles et ceux qui luttent.

**Henri Mermé :** *Je partirai de ce qui me paraît être le fait nouveau et marquant du printemps dernier. Dans les hôpitaux, devant l'urgence sanitaire, les professionnels, en ne respectant pas les règles imposées par les hiérarchies ont pris leurs affaires en main et donc en quelque sorte le « pouvoir ». Ils ont organisé leur travail en fonction des besoins des usagers, en contournant les autorités hiérarchiques qui, ne pouvant s'y opposer, laissaient faire ; elles ne pouvaient pas faire autrement. Il y a eu pendant cette période une sorte d'auto-gestion. Même si ce terme n'a pas été employé par les intéressés.*

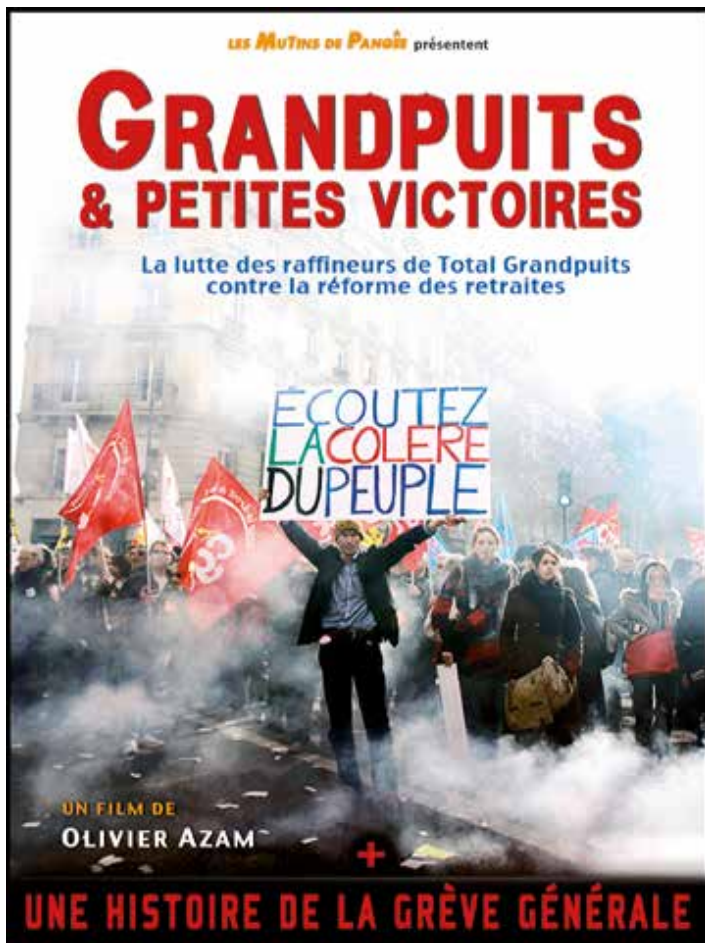
**Xavier Petrachi** *Oui, la question de la démocratie s'est posée à l'occasion de la Covid. Elle s'était déjà posée notamment avec les gilets jaunes. C'est parce que les gens n'ont pas été entendus alors qu'il y avait une demande très*

*forte que l'on peut expliquer l'augmentation de ceux qui ne participent même plus aux élections. Il y a une contradiction entre le fait que les citoyens demandent de participer et en même temps se désintéressent des moments électoraux.*

*Le fait que les salariés soient écartés de toute décision dans l'entreprise booste l'abstention. Même ceux qui sont au Conseil d'Administration n'ont aucun poids. On leur demande même de garder les informations pour eux ce qui interdit tout compte-rendu. La démocratie des salariés, elle ne se voit que quand il y a des luttes parce que là ce sont eux qui organisent les choses, parfois en dehors des syndicats.*

*Pourtant les lois Macron ont renforcé la place de la négociation - même si bien sûr il vaut mieux la loi et les conventions collectives toujours plus favorables aux salarié/e/s. On assiste dans cette période de Covid à un flot de négociations, par exemple sur la reprise d'activité, les mesures sanitaires, l'organisation du travail etc... On va même avoir des négociations liées au plan de sauvegarde de l'emploi avec des critères de licenciements.*

*Alors que tout est soumis à la négociation avec des représentants des salariés élus il y a beaucoup moins de participation qu'auparavant. C'est un vrai problème de démocratie.*



**Jean-Louis Perren** : Ce n'est pas dans les conseils d'administration que les travailleurs peuvent se faire entendre. C'est par la lutte qu'on obtient et surtout pas dans les CA ni dans les CSE.

Le syndicat permet d'orienter. Mais il n'est qu'une caisse de résonance dont les travailleurs doivent s'emparer et qu'ils doivent aussi faire vivre. Le seul moyen de faire vivre de la démocratie dans nos entreprises c'est que les syndicats, ceux qui les représentent, réinvestissent le terrain laissé aux patrons et à un certain nombre de cadres.

**Julien Gonthier** : Les dernières évolutions ont effectivement conduit à l'institutionnalisation du syndicalisme. Cela l'éloigne du terrain. C'est un piège. Nous (Sud Industrie) ne sommes donc pas des partisans acharnés des instances de représentation des personnels. Elles sont uniquement consultatives et n'ont aucun poids. Il faut donc se battre pour obtenir un droit de veto dans les CSE. Si on obtient le droit de veto, on décide.

**Xavier Petrachi** : Je partage que ce n'est pas dans les CHSCT qu'on change les choses. Même si ce n'est pas par hasard que le CSE a remplacé les CHSCT pour diminuer le peu de pouvoir qu'ils avaient. Je ne fais pas l'Alpha et l'Oméga de l'institutionnel. Il faut effectivement que les salariés se réapproprient l'organisation du travail. On a tenté de le faire

à plusieurs reprises à Airbus. A chaque fois la direction était perturbée : elle ne s'y attendait pas.

**Pierre Zarka** : Que les salarié/es se donnent les moyens de décider ne doit pas rester une incantation mais devrait imbibber tout de suite les luttes. Déjà derrière chacune, il y a l'envie de décider. Ce qui manque c'est de l'explicitier de façon à en faire un enjeu rassembleur. La question est peut-être plus dans l'air du temps qu'on ne le croit. Les Gilets jaunes ont mis en cause l'accaparement de pouvoirs que favorise le mode représentatif. Qu'ils n'aient pas dégagé de solution n'invalide pas le problème posé. Il y a déjà des initiatives de type alternatif où le pouvoir de décider est réellement partagé.

**Alain Lacombe** : Est-ce que le pouvoir des actionnaires ne peut être contesté que par les salariés ? Je pense que non. On peut élargir l'entreprise à tous ceux qui sont intéressés par son activité : usagers, partenaires et les collectivités territoriales, mais aussi les habitants de la ville. Ce qui se fait d'ailleurs quand il y a une menace de fermeture, toutes les forces locales (syndicats, forces politiques, commerçants, associations, etc.) se mobilisent mais le plus souvent trop tard. Comment créer des espaces d'action, de réflexions où on pourrait imaginer des solutions avec tous les intéressés au niveau de l'entreprise, de son environnement et aussi aborder les questions environnementales parce qu'elles sont aussi l'affaire de l'entreprise ?

**Jean-Louis Perren** : Suivant les secteurs d'activité et là je parle de Sanofi, et donc de la santé, il est clair que le pouvoir de décider ne devrait pas être donné aux actionnaires qui récupèrent la grande majorité de la plus value et décident en fonction de la rentabilité, pas des nécessités thérapeutiques. Le pouvoir de décider devrait être donné aux chercheurs, aux médecins, aux salariés. Le médicament devrait être un bien commun pour l'humanité, pas un bien marchand, et les citoyens devraient aussi avoir leur mot à dire.

**Peut-on affronter efficacement l'immédiateté, les urgences sans inclure les réponses dans la perspective d'une alternative ?**

**Jean-Louis Perren** : Le salarié est la pompe à fric du capital. On se heurte au système tous les jours. Mais aujourd'hui



*nous sommes plus occupés à défendre nos acquis qu'à en obtenir de nouveaux. Nous sommes plus souvent sur la défensive que sur l'attaque. Nous devons changer cela.*

*Nous avons perdu le contact avec les salariés. Le syndicalisme est souvent mal vécu. Contrairement à ce qui a été dit - bien sûr, on est dans un débat d'idées -, je pense que tous ces droits, ces structures obtenues pour les syndicats, nous ont davantage enfermés dans un certain confort plutôt que de donner envie d'aller à la bataille. Ça a été une erreur de rentrer dans ce système.*

**Pierre Zarka :** *Si on laisse de côté la dimension électorale qui est un autre débat, se doter de pouvoirs implique qu'ils désignent une autre vision de la société et concerne l'ensemble de ce que j'appellerais le mouvement populaire mêlant dans son ensemble, le cheminement soit syndical ou politique.*

**Julien Gonthier :** *J'aime que dans l'invitation de Cerises, les questions devraient finir par tracer des perspectives. Il faut se battre pour obtenir un droit de veto dans les CSE. Si on obtient le droit de veto, ça veut dire qu'on décide. Se battre autour d'une revendication permettrait de lier le quotidien à du plus long terme : un vrai pouvoir pour les salariés. Cela peut les conduire à se penser être plus capables d'avoir plus de poids que le patron même sur des décisions stratégiques. Cela pourrait fédérer des organisations syndicales et politiques.*

*A Sud industrie, nous interrogeons qui détient les moyens de production et quelle est la légitimité des propriétaires. Mais pour construire cette mise en cause, il faut des revendications transitoires d'où le droit de veto.*

**Catherine Destom-Bottin :** *Je partage l'approche de Jean-Louis : passer de la défensive à l'offensive. C'est vrai à propos des rapports de domination. Le contrat de travail comporte un archaïsme considérable. Le lien de subordination propre au contrat de travail fait que celui qui a acheté de la force de travail, a, avec, le droit d'imposer sa volonté au salarié. C'est : « je paye donc j'impose et tu obéis ».*

*Je crois qu'il est temps de commencer à libérer le contrat de travail du lien de subordination.*

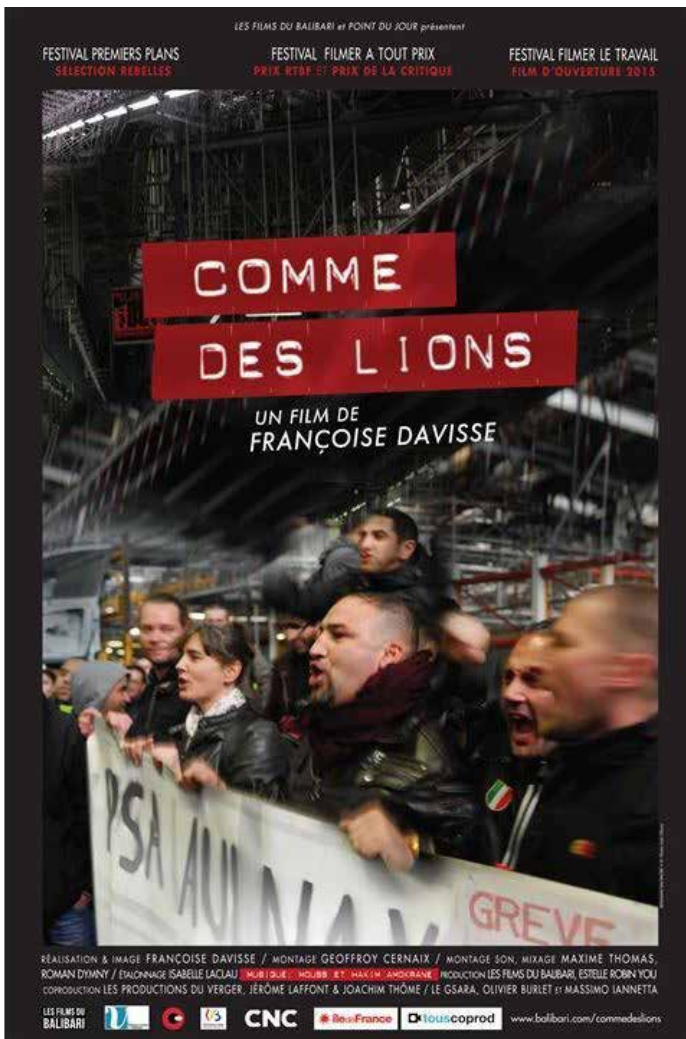


**Benoît Borrits :** *Peut-on saucissonner le débat dans la mesure où il y a des liens entre pouvoir/ travail et hors travail et où prendre l'argent ?*

*Qui doit décider ? L'État, les propriétaires ou les travailleuses et les travailleurs et les usagers. Je me limiterai aux salariés. Je rejoins Julien sur le fait que le droit de veto sur les licenciements, cela veut dire que les propriétaires ne sont plus vraiment propriétaires : ils n'ont plus les moyens de décider.*

*Mais, et c'est ici que tout est lié : il y a un obstacle chez les salarié.es qui est de se dire « si j'ai le pouvoir, je vais devoir prendre en compte les risques de l'entreprise dans une économie marchande ». La question qui vient alors est la sécurisation du revenu. C'est le point-clé sur lequel on bute. Cela entraîne une autre question : « quelle société se profile derrière ces luttes ? ».*

*Je ne pense pas qu'on puisse avoir une direction bicamérale de l'entreprise composée à la fois par ses salarié.es et par ses actionnaires, parce qu'il y a une relation fondamentalement antagonique. Il y a donc un affrontement inévitable. Avec les usagers, il y a un rapport contradictoire. L'utilisateur a intérêt à ce que la force de travail soit la moins chère possible, mais c'est dépassable à partir du moment où les travailleur/ses s'appuieront sur une socialisation du revenu dans laquelle toute personne aura la garantie d'avoir un revenu.*



**Christian Mahieux** : On peut rechercher des mots d'ordre du type droit de veto pour les représentants des travailleurs et des travailleuses, on peut dire qu'il faut virer les actionnaires, on peut dire qu'il ne faut plus de lien de subordination, mais si ces trois éléments sont effectivement mis en œuvre, on n'est plus dans une société capitaliste. Assumons-le. Il faut savoir si on parle de « l'après d'après l'après » suite à un mouvement révolutionnaire dont on ignore tout pour l'instant, ou si on parle de points d'appui actuels pour créer les conditions de l'après. Là le droit de veto est un bon objectif. C'est clair, ça donne une idée de fond, on s'approche de l'idée de virer les actionnaires. C'est à la fois une revendication et une clé qui ouvre la porte à un changement radical, ce qui changerait le rapport des forces.

**Sylvie Larue** : Je crois qu'il ne faut pas avoir une vision statique des revendications un peu comme si nous n'étions que des bénéficiaires. Il faudrait parler aussi des dynamiques créées par les actes. On peut déjà utiliser des revendications. Je participe à un syndicat d'enseignants qui a décidé de s'emparer des contenus d'enseignement et de définir des programmes alternatifs. Vient alors très vite comment approfondir cette démarche pour mettre en place ce programme.

*C'est une façon d'agir : faire par soi-même, même si on a une liberté plus importante que dans le privé.*

**Henri Mermé** : On pourrait déjà imaginer dans les entreprises publiques un type de gestion tri-partite avec un poids déterminant des salarié.es et des ayant droits en particulier représentant.es des consommateurs. Il y a là un chantier que l'on pourrait très vite ouvrir.

**Jean-Louis Perren** : Attention aux divisions. Il n'y a pas d'un côté les pauvres salariés du privé et de l'autre les nantis de la fonction publique. Le terme de travailleur(se)s va au-delà des catégories. Il faut qu'on vérifie que l'union fait la force.

### ...Et les élections ?

**Jean-Louis Perren** : Quand on nous demande de voter, on ne vote que trop rarement dans un esprit de classe qui serait bon pour la communauté. On pense : « celui-là il ME représentera mieux ». C'est pour cela que la démocratie, moi j'ai du mal. La démocratie telle qu'elle est. On devrait voter pour l'intérêt collectif et non pour ses intérêts personnels.

**Elise Hiron** : Sur la participation au vote, le plus important c'est comment les personnes peuvent être intéressées à la vie politique. Je suis d'accord avec le référendum comme le propose les gilets jaunes. Mais lors des référendums en Suisse il n'y a jamais plus de 40 % de participation. Le problème n'est donc pas seulement d'appeler à voter mais de trouver comment impliquer les gens dans la politique.

**Christian Mahieux** : Je partage ce que dit Pierre : ne résumons pas l'activité politique aux élections. C'est loin d'être le seul élément à prendre en compte. L'activité politique n'est pas l'activité des seules organisations politiques. Les gilets jaunes qui ne se revendiquent ni syndicat, ni politique, ni associatif, font de la politique.

### Dans ce cadre, commencer à articuler immédiateté et conception de la société : le salaire sécurisé...

**Xavier Petrachi** : Je reviens sur la généralisation du revenu. On pourrait parler de l'activité partielle de longue durée, l'APLD, c'est l'état qui s'engage quand il y a des accords



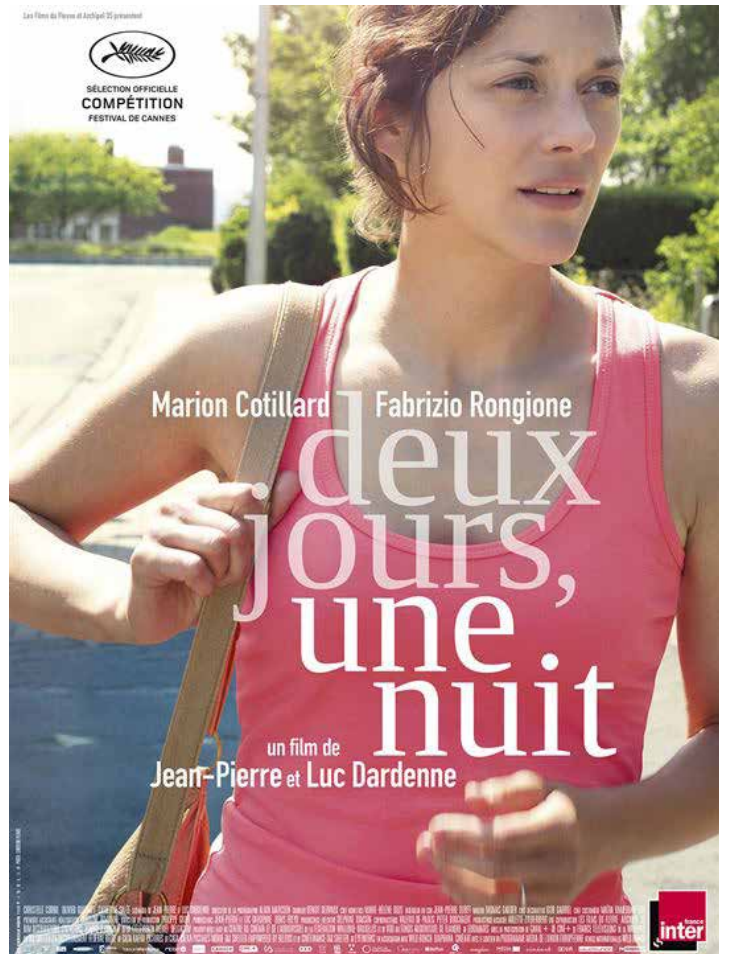
d'entreprise. C'est bien un revenu qui n'a rien à voir avec la valeur ajoutée de l'entreprise mais c'est un système lié à la baisse d'activité. On pourrait plutôt imaginer que ce système soit mieux généralisé.

**Benoît Borrts** : C'est différent : la socialisation du revenu est quelque chose qui doit s'appliquer y compris à ceux qui ne sont pas aujourd'hui en poste dans l'entreprise. Ces revenus doivent recouvrir le travail comme le hors travail ce qui rend nécessaire de déconnecter le revenu de la valeur ajoutée de l'entreprise. Cette déconnexion peut correspondre à la dualité travail-hors travail. C'est le principe qui consiste à dire que toute personne a droit à de l'argent. C'est cela qui doit être posé et non le revenu comme contrepartie marchande de la force de travail. Ceci s'articule aussi avec la notion de réduction du temps de travail. Cette question de revenu socialisé, c'est un élément absolument clé dans la perception d'une autre société, de virer les actionnaires.

**Henri Mermé** : Des camarades regrettaient qu'aujourd'hui on en est presque uniquement à défendre les acquis et que pour avancer dans le sens de la reconquête il faudrait mettre en avant des revendications plus fortes. On pourrait avoir comme objectif à moyen terme un horaire de travail du type mi-temps, en fait, une vingtaine d'heures par semaine. Bien entendu à faire de façon progressive, de façon à ce que des étapes puissent paraître possibles avec un objectif de 28 h par exemple. Cela contribuerait à proposer des objectifs de plus grande portée.

**Pierre Zarka** : Le caractère déconnecté de la valeur ajoutée des entreprises renvoie à la distinction entre travail et emploi. L'emploi c'est le rapport salarial dans ce qu'il a de subordination ; le travail, implique de plus en plus ce que l'individu(e) tire de l'ensemble de ses pratiques sociales. Ce que le patronat exploite sans le reconnaître, donc gratuitement. Ce qu'il appelle compétences ou employabilité.

Il y a déjà des brèches dans cette non-reconnaissance : congés maternité ; retraite, congés payés... Il ne s'agit ni de palier à une baisse d'activité par du chômage partiel ni à faire payer un manque de salaire par les contribuables mais de mutualiser les résultats réels de l'économie - donc les profits. Là aussi, il y a



déjà de l'existant : comment pourrait-on calculer la valeur ajoutée des enseignants ? des hospitaliers ?

Dans son principe - que je ne confond pas avec son application - le statut des intermittents du spectacle peut être une référence. Le hors emploi y est reconnu comme moment important. Il n'appartient pas à l'État de gérer la mise en œuvre de ce principe : à l'origine la Sécu n'avait rien à voir avec l'État et devait être gérée par des travailleurs

**Elise Hiron** : Selon moi, le régime actuel de l'intermittence ne vise pas à valoriser le rapport travail/hors travail ; valorisation que je partage. Les préparations d'un concert, répétitions sont du travail et non du hors travail. C'est davantage un régime précaire dans la mesure où il faut chaque année justifier de 507 heures d'emplois ce qui n'offre aucune stabilité ni aux artistes ni aux techniciens. Il serait préférable de faire davantage référence en ce domaine à la Sécurité Sociale ce qui rejoint le souci de ne pas être dépendant de l'État.

De plus, il me semble important de rester vigilants à propos de la valorisation des activités hors travail- je rejoins Pierre sur le caractère utile du développement des diverses qualités humaines - la fameuse « employabilité ». Mais il faudrait préciser les moyens pour que cette couverture ne tombe pas dans un système de surveillance des travailleuses dans leurs activités hors travail. On rejoint le souci de la démocratie.



**Xavier Petrachi :** Je voudrais revenir sur la différence entre travail et emploi et sur la question de la nature du travail. C'est vraiment très important. La CGT depuis quelques congrès s'est vraiment orientée sur ça ; pour changer le monde du travail, rien de mieux que de donner la parole aux salariés sur leur propre travail. Je pense que cela a été souvent mis de côté parce que nous avons été sur l'emploi uniquement sur l'emploi. Je pense que le syndicalisme doit investir ce champ, y compris pour donner du pouvoir aux travailleurs. Il y a une forte attente pour dégager l'organisation du travail de la tutelle des actionnaires.

#### ...un autre type de contrat de travail

**Xavier Petrachi :** Je voulais aborder le contrat de travail et son caractère de subordination : faut-il le remettre en cause ? Je dirais oui et non. Dans le contrat actuel il y a des attaques frontales dues à la remise en cause des conventions collectives, du droit du travail. Les contrats de travail sont de plus en plus précaires. On voit aussi qu'il y a une tendance à devenir autoentrepreneur et on a vu notamment les livreurs à vélo se coordonner pour demander la modification de leur contrat en tant qu'autoentrepreneur ou indépendant en contrat de travail même avec

sa subordination. Cela leur permettait d'acquérir des droits, de créer une communauté de travail. Si on n'a plus de contrat de travail même s'il comporte la subordination, on rentre dans un contrat commercial et le contrat commercial, c'est pire.

**Christian Mahieux :** Combattre le lien de subordination en tant que tel ça ne pose pas de souci mais si on le présente en disant qu'aujourd'hui il faut remettre en cause le contrat de travail, c'est totalement inaudible. Il faut que ce soit en lien avec un changement radical, un autre rapport à l'entreprise débarrassé de la tutelle des actionnaires ou de l'État.

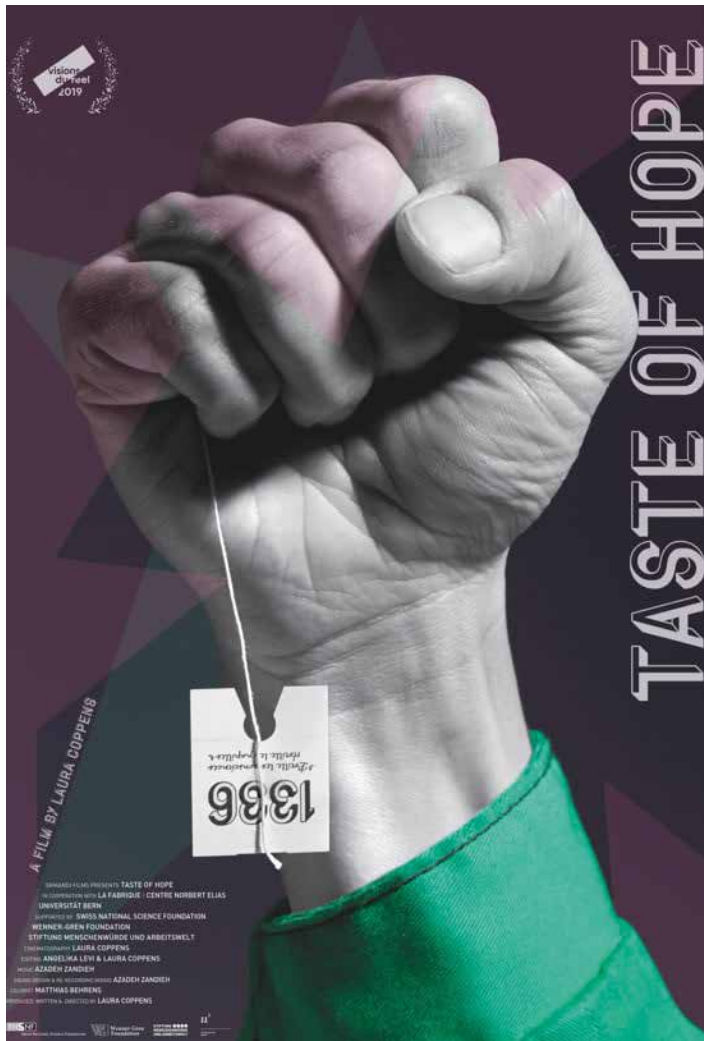
**Benoît Borrits :** Le contrat de travail a quelque chose d'ambivalent. D'un côté, c'est la subordination, mais de l'autre, c'est une garantie de revenu, mais celle-ci est très faible. Lorsque Christian dit qu'il faut faire attention lorsque l'on parle de se débarrasser du contrat de travail, il souligne que les gens n'y sont pas prêts et ce, même si la garantie actuelle du revenu est faible. Aujourd'hui, l'anti-contrat de travail, c'est le chômage.

#### Social et écologie : deux combats ou un même combat ?

**Élise Hiron :** On est tous d'accord pour mettre en cause le système capitaliste mais j'aimerais qu'on place notre débat sous l'angle de l'écologie. Je ne vois pas quelle place l'anticapitalisme peut avoir si on ne remet pas ces questions écologiques au cœur du débat ? Il faut évidemment réfléchir à l'amélioration des conditions de travail des personnels et tout ce qui relève de l'organisation d'une entreprise, mais est-ce que cela ne voudrait pas dire aussi réduire toutes ces surconsommations inutiles ? Et pardon si je parle à certains qui travaillent dans ces choses-là, quand on parle de la production d'avions qui ne sont pas dans une logique anti-capitaliste de respect de la planète.

**Julien Gonthier :** C'est une notion à utiliser avec précaution. C'est compliqué de dire à des gens qui n'ont pas d'autres qualifications qui font un métier depuis parfois 30 ans, qu'ils peuvent aimer, de leur dire finalement ton boulot c'est de la merde, ça sert à rien de te battre, ton usine elle pollue. Ça se travaille à long terme. C'est encore la question du pouvoir qui est posée. Quand est-ce qu'on peut dire au patron, il ne faut





*pas produire des voitures, il faut produire des respirateurs, on ne peut pas produire de cette façon-là ?*

**Sylvie Larue :** *On peut lier la question aussi à celle de « l'obsolescence programmée » et la qualité de la production.*

**Benoît Borrits :** *Élise a raison. Encore une fois, je pense que la socialisation du revenu est la réponse à sa question : il y a beaucoup d'industries polluantes. Que fait-on de Renault et des automobiles ? Certains à Sud préconisent de sortir de l'automobile. Pour cela les salarié.es devraient être décideurs pour envisager une reconversion de l'entreprise. Dans le cadre de cette reconversion, il y a inévitablement l'idée d'une garantie de revenu. On est prêt à prendre un risque si son revenu est garanti en étant socialisé. Pour moi, la maîtrise de l'entreprise et la socialisation des revenus sont liés. Si la production baisse, il ne faudrait pas que la valeur nominale des salaires baisse.*

*Après la Covid, la question de la décroissance n'est plus taboue. On doit ne pas avoir peur de dire, oui, il y aura sans doute de la décroissance du PIB et elle est indispensable, en se situant sur un terrain qu'on a toujours défendu, celui de la valeur d'usage face à la valeur d'échange.*


**Christian Mahieux :** *Pour que la reconversion existe et soit portée par les travailleurs et les travailleuses, cela doit se travailler dans la durée sans attendre des situations d'urgence. Aujourd'hui quand on parle de reconversion, c'est à partir des plans de licenciement. Alors c'est trop tard, les salariés sont bousculés par ce qui leur arrive. La reconversion n'est alors pas perçue comme quelque chose de crédible. Sur la question de la décroissance on ne va pas lancer le débat maintenant et ça peut être compris de différentes manières. Il me paraît important de préciser d'où on parle parce que la question de la décroissance pour des personnes qui ont des petits salaires ou pour des gens qui crèvent la faim c'est pas la même chose.*

**Pierre Zarka :** *Un mot sur la consommation. Aujourd'hui si je n'ai pas le dernier iPod, je suis un has been. L'absence d'idéal collectif vers lequel se socialiser pousse à s'identifier aux objets que l'on achète. En ce qui concerne la reconversion, y a eu des exemples de salariés qui voulaient reconverter la production d'armement en machines agricoles.*

*« Changer le système et pas le climat » appelle de construire le passage à l'acte. Cela peut nous renvoyer au temps de travail et au salaire socialisé : si on peut produire moins et passer des heures pour soi ou pour une pratique culturelle c'est bon pour la société, on doit pouvoir en couvrir les frais. Ce qui compte c'est la valeur d'usage. Cela nous renvoie à l'argent des dividendes versés aux actionnaires. Une part immense n'est pas réinvestie. Cela nous renvoie aussi à la démocratie : qui décide que tel besoin est un vrai besoin ? La question se pose en terme de système : aujourd'hui on surexploite la nature comme on surexploite les humains.*

**Julien Gonthier :** *A propos des reconversions, il y a des boîtes qui ont décidé de produire des masques ou du gel hydroalcoolique pour les offrir à l'hôpital public. Il y a des exemples pour montrer que les chaînes de production peuvent être transformées rapidement, quand la technique est maîtrisée. Les salariés ont une expertise, il faut passer à l'étape d'après.*

La place nous manque pour rapporter la richesse de cet échange. Vient l'heure d'actions qui portent les contours d'une autre société et bouleversent ce que l'on appelle faire de la politique. ●



**En avril dernier, Cerises invitait à dépasser les colères et penser le monde d'après. Poursuivant cette recherche d'alternative, nous lançons une première réflexion sur les enjeux éducatifs.**

## **Construire une école commune ambitieuse pour « le Monde d'après »**

En cette période de rentrée, nous ne sommes toujours pas sortis de la crise sanitaire, politique et sociétale majeure provoquée par la pandémie du Covid19. Cet événement exacerbe la crise systémique qui caractérise notre époque dans ses différentes manifestations.

L'école n'échappe pas à ce contexte. Malgré l'aplomb affiché par Blanquer, ses propos destinés à rassurer parents et enseignants.es : « on a tout prévu... ! », les équipes éducatives ont les plus grandes difficultés à se projeter pour cette rentrée particulière. Alors que d'autres pays européens ont prévu des moyens supplémentaires pour dédoubler les classes, recruter de nouveaux enseignants, équiper élèves et personnels en masques ou autres matériels de protection, le Ministre de l'Éducation Nationale organise la rentrée sans autre dispositif qu'un nouveau protocole sanitaire sorti des cartons 3 jours avant la rentrée, et imposé sans aucune concertation avec les principaux intéressés.

La période de confinement, avec la mise en place plus ou moins chaotique de formes d'enseignement à distance improprement nommées « continuité éducative » a mis en évidence l'ampleur des inégalités, entre élèves et, au sein même de l'institution, entre enseignants.es, établissements, départements, régions. Cela ne date pas de la crise sanitaire, notre école est

en crise structurelle, plombée par les logiques de sélection et d'austérité qui la gangrènent.

Or comme le dit fort justement Elsa Faucillon dans une de ses interventions au parlement, « *La bataille pour une école qui prépare les enfants à transformer ce monde n'a rien d'annexe ou de secondaire, on pourrait même commencer par-là, non ?* ».

Un néolibéralisme offensif et conquérant qui se présente aujourd'hui comme « l'avant-garde » de la transformation de l'institution scolaire, pointant des dysfonctionnements qu'il a lui-même contribué à amplifier, s'efforce, notamment sous l'égide du ministre Blanquer, d'exploiter la situation en accélérant autant que possible la mise en œuvre des réformes imposées depuis près de deux ans en particulier au niveau du lycée. La tentation est forte, par exemple, d'utiliser demain l'expérience acquise par les enseignants et certains élèves pour développer des formules d'enseignement à distance expérimentées pendant la période de confinement.

Du côté des forces de transformation sociale qui nous intéressent, nombre de réflexions aboutissent aujourd'hui à des propositions intéressantes. Ainsi le texte-pétition élaboré par des enseignants de l'académie de Nancy-Metz qui appelle à « reprendre le pouvoir sur leur travail et son organisation ». Ainsi l'appel du collectif des salariés et usagers de l'éducation pour

une école gratuite, égalitaire et solidaire « Pour un plan B écologique et social pour l'éducation » publié par le mensuel *Les Zindignés.es* sous la signature de Paul Ariés, Christian Laval, Laurent Paillard et Samy Joshua, le 22 avril 2018 qui proposait d'ouvrir un grand débat national autour de « 13 questions clés pour une école réellement émancipatrice ».

Ainsi, la construction par les organisations syndicales et associatives réunies dans « l'appel des 18 » sous le mot d'ordre « Plus jamais ça ! Un monde à reconstruire », d'une démarche et d'initiatives communes sur « la nécessité de changer de système », avec à la clé 34 propositions à débattre. Pourtant, si on reprend les thèmes des propositions du « *Plan de sortie de crise* » mis en avant par les 18, la question de la construction d'un système éducatif démocratisé et émancipateur pour tous brille par son absence quasi totale.

Rappelons que l'éducation est le socle de tout système démocratique ; elle permet aux citoyens de s'approprier les savoirs, les modes et les cadres de pensée et de construire sa propre capacité de choisir et d'agir. Mais force est de constater que, depuis plusieurs décennies, notre système éducatif a dangereusement basculé dans la seule formation d'individus adaptés à la production et au marché capitaliste néo-libéral. Au sortir de cette période de crise, il ne peut être question d'accepter de continuer dans cette voie, comme si le « monde d'après » devait ressembler – en pire – au « monde d'avant ».

Et si on essayait de définir la perspective d'une véritable école égalitaire, efficiente, démocratique et émancipatrice pour toutes et tous ?

Et si on essayait de penser un grand service public outil de formation intellectuelle et professionnelle tout au long de la vie, permettant aux travailleurs et travailleuses d'assumer l'auto-organisation démocratique de nouvelles formes d'organisation du travail, de production et de consommation ?

Le mouvement ébauché autour de « l'appel des 18 » doit se donner une mission délibérément politique de compréhension de la marche du monde, d'identification des enjeux de société et de construction des modes d'action permettant aux individus de construire leur devenir à partir de réflexions mûries et documentées collectivement. Comment déployer l'indispensable intelligence collective de ce projet sans une véritable démocratisation de l'accès aux savoirs ?

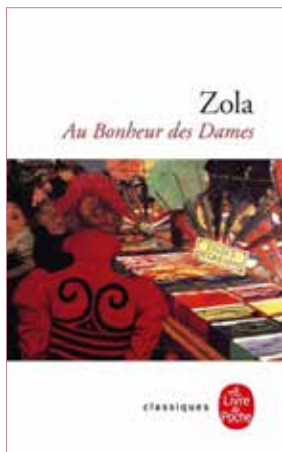
Il est plus que temps, au sortir de cette crise, de se fixer l'objectif de construire col-

lectivement un projet de transformation radicale du système éducatif pour en finir avec les inégalités qui le gangrènent et préparer les jeunes à changer le monde de demain.

**Cerises consacrera son prochain dossier sur ce thème École, et société. Vos contributions sont les bienvenues. Vous pouvez les transmettre à [cerises@plateformecitoyenne.net](mailto:cerises@plateformecitoyenne.net)** ●

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : LA PASSATION





## Au bonheur des dames

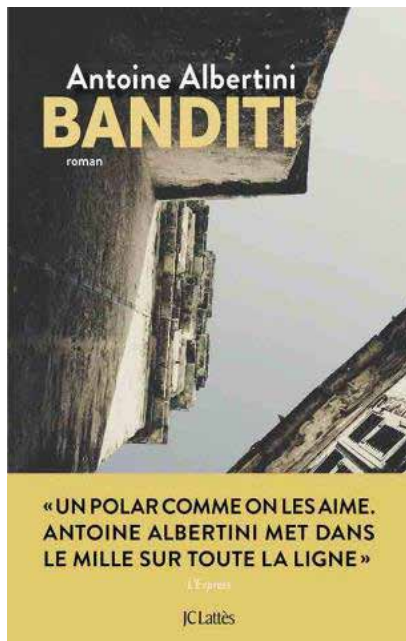
Zola encore. Zola toujours !

En 1883, à la fin du second Empire, on assiste, dans ce roman, à la décadence violente du petit commerce, et des petits commerçants, et à l'avènement fulgurant et dévastateur du grand magasin de textiles, porteur d'un capitalisme ravageur. On ressent toute la sensualité de l'auteur, dans le touché des tissus les plus variés, velours, dentelles, soieries. On admire les tombés et drapés, la décoration démesurée lors des inaugurations, tandis que l'organisation des comptoirs est digne du meilleur manager. Les différents milieux sociaux s'affrontent : les bourgeois avides de paraître, les employés aux conditions de vie sordides, et dont les rivalités sont organisées avec efficacité, sans merci les uns pour les autres, jusqu'à la chute des plus faibles. Octave Mouret, cynique, ambitieux, et assoiffé de pouvoir et d'argent est le principal protagoniste de cette épopée. Il révèle à la fois un sens aiguisé du commerce et des stratégies commerciales et un mépris profond des femmes. Ses principales clientes sont victimes des réseaux compliqués. Des relations amoureuses se tissent, jusqu'à ce que, Mouret, lui-même tombe dans les rets de Denise, la plus innocente et inoffensive jeune fille !

quel sens de l'intrigue !

● **BÉNÉDICTE GOUSSAULT**

Au bonheur des dames, Émile Zola - Éditions Le livre de poche, 544 pages, 1971, 4,50€

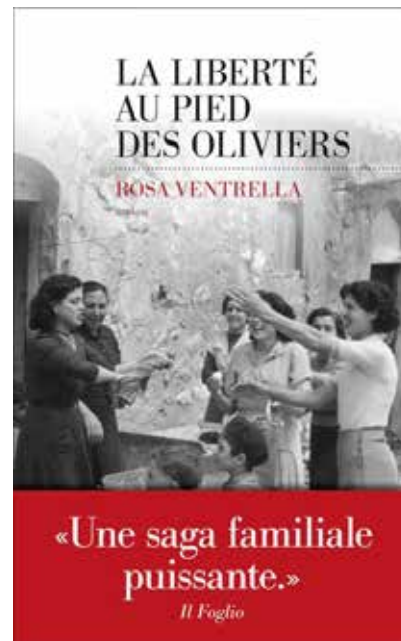


## Banditi

C'est la suite du roman Malamorte qui a fait l'objet d'une présentation dans Cérises d'Octobre 2019 avec un changement dans la profession du héros qui de policier au « Bureau des affaires simples » est devenu « privé ». Mais qui demeure toujours aussi porté sur la boisson, dont le passé ne passe pas et qui a toujours l'espoir de retrouver son grand amour disparu. Cela se déroule dans une Corse toujours aussi loin de celle du tourisme et des plages de Porticcio ou de Porto Vecchio, celle des quartiers populaires de Bastia et d'Ajaccio ou des villages des montagnes du centre de l'île où se croisent la précarité, les mafias issues du grand banditisme ou de la dérive d'anciens clandestins nationalistes. Chargé de retrouver un vieillard qui a disparu en montagne il va se trouver au milieu de cadavres oubliés, de mafieux sans scrupule pendant une enquête qui va l'amener aux quatre coins de l'île et à faire un saut en Italie à Bologne. Une écriture sèche, forte, un suspens qui monte à chaque page, des cadavres aussi mystérieux que nombreux. A la fin de ce livre, peut-être encore plus passionnant que le précédent, on ne peut que souhaiter la sortie rapide du prochain !

● **HENRI MERMÉ**

Banditi, Antoine Albertini, Editions JC Latès, Mars 2020, 20 €



## La liberté au pied des oliviers

C'est un superbe et poignant portrait d'une femme de l'Italie du Sud des années 40 que raconte Rosa Ventrella. Sur fond de fascisme et de communisme. D'exploitation quasi féodale dans le Sud rural, rude et âpre. Dans ce village où deux propriétaires font la loi. La résistance, l'arrivée d'un « migrant » ; la volonté farouche de Teresa, les rêves mortifères d'Angelica. L'auteure nous décrit ainsi tout un pan de vie du peuple italien, les rapports de classe, la structure très genrée de la vie villageoise. Chacun.e bricole ses choix dans une sphère familiale tant corsetée par la pression sociale. L'amertume des temps qui tavelle les espoirs. Les pièces de liberté se jouent dans les petits moments du quotidien. Sur fond de constitution des premières coopératives agricoles, la persistance délétère du fascisme.

Un récit écrit du point de vue des deux jeunes femmes. Un a priori en soi libérateur.

● **PATRICK VASSALLO**

« La liberté au pied de l'olivier », Rosa Ventrella - Editions Les escales, 2020, 286 pages, 20,90€





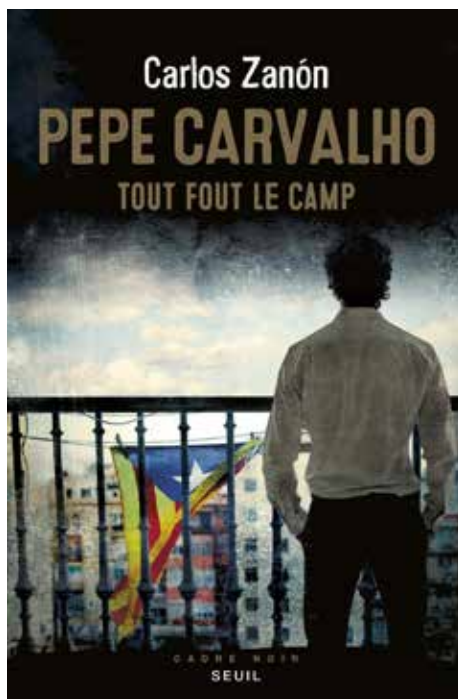
## Les Guérillères

Cinq ans après l'Oppoponax, Monique Wittig nous offre ici un véritable manifeste féminaire, dressant en plusieurs dizaines de tableaux le mouvement d'une libération, d'une prise en main, d'une conquête qui génère un monde nouveau. Elles le disent. Elles. Dans une écriture singulière où ce n'est pas la ponctuation qui rythme le récit mais le phrasé de paragraphes. Une lecture enthousiasmante, pleine de vigueur. Tant d'actualité !

Elles disent « qu'elles ont appris à compter sur leurs propres forces » ; qu'il faut avancer ; que la meilleure revanche est d'y arriver. Elles disent ce que coûte l'abnégation, le prix du corps, la tendresse de l'entraide. On dirait se fédérer aujourd'hui. On nommerait communs ce qu'elles font sens. Elles vous invitent à (re)découvrir cette belle ouvrage.

● **PATRICK VASSALLO**

Les guérillères, Monique Wittig, éditions de minuit, 1969, 201 pages, 16,25 €



## Pepe Carvalho. Tout fout le camp !

A l'instigation des ayants-droit de Vasquez Montalban, Carlos Zanón redonne vie à pépé Carvalho, notre enquêteur mélancolique, détective déprimé, aussi mal de la vie que le monde du XX<sup>e</sup> siècle, dans la cité barcelonaise. Avant la pandémie. On retrouve ici sans difficulté et avec grâce les enquêtes de Carvalho, ses clins d'œil à l'actualité, son fatalisme. La critique sociale reste prégnante, bordée de poésie et d'une sauce douce-amère. Barcelone reste cette métropole si typée et si secouée par les affres du monde et de l'Espagne. L'action se situe ici en plein mouvement indépendantiste. Convulsions entre lesquelles notre détective doit résoudre ses recherches. Derrière les crimes et les sordidités familiales, un bon moment de lecture pour les amateur.trice.s de polar, de l'Espagne ... et de Montalban !

● **PATRICK VASSALLO**

« Pepe Carvalho. Tout fout le camp » Carlos Zanón, éditions du Seuil, 2020, 515 pages, 22,90€



## Victoria

Tout le monde connaît au moins de réputation, la reine Victoria, image de la royauté exercée de main de fer par les femmes en Grande Bretagne ; elle fut la première mais pas la dernière d'une véritable lignée ! Le roman de Daisy Goodwin a reçu le prix du roman historique en 2020 et a donné lieu à une série sur Netflix. Il traite de façon romancée mais documentée des trois premières années du règne de 63 ans de la reine Victoria : en 1837, elle a 18 ans et vient d'un milieu hyper protégé et enfermé, quand elle devient reine de Grande Bretagne et d'Irlande. Sa jeunesse et sa naïveté peuvent en faire la proie de tous les prédateurs et intrigants. Mais elle révèle une volonté farouche et un désir d'apprendre le métier de reine. Une très belle relation se noue entre elle et Lord Melbourne qui va la guider en même temps que la respecter dans cet apprentissage et lui permettre d'éviter les pièges tendus par sa mère, son beau-père (Lord Coroy), la duchesse de Lehzen et quelques autres autour d'elle. Melbourne a 40 ans de plus qu'elle et Daisy Goodwin décrit finement l'ambiguïté d'une relation oscillant entre relation paternelle et amoureuse. Melbourne s'écarte au profit du mariage avec le prince Albert cousin de Victoria. L'ambiance de la cour, ses intrigues, ses rivalités, ses fêtes, ses exigences, les tenues de ces dames est très bien servie par une écriture légère et précise.

● **BÉNÉDICTE GOUSSAULT**

« Victoria », Daisy Goodwin, Éditions Hauteville, 2017, 576 pages, 18,20 €

## Rentrée culturelle : Les pierres vont aux clapiers !

Cette rentrée culturelle 2020 restera pour longtemps dans nos mémoires. Cinéma, livre, théâtre, musique : le secteur culturel a été parmi les plus touchés lors de cette crise sanitaire. La France et son exception culturelle ont pour l'instant permis aux structures et aux artistes de "survivre" à la crise. Tous les regards sont à présent tournés vers la rentrée et ses nombreuses incertitudes.

Le premier ministre a annoncé que 2 milliards d'euros sur les 100 milliards du plan de relance seront affectés à la "culture". Jean Castex et la nouvelle ministre de la rue de Valois, Roselyne Bachelot, ont reçu les acteurs du spectacle vivant. Les détails des chiffres de ce plan de relance révèlent l'orientation générale du ministère. En effet, sur les 440 Millions affectés au spectacle vivant, la moitié sera attribuée au théâtre privé (dont les salles sont quasi exclusivement implantées à Paris...) et le reste des enveloppes seront affectées dans leur immense majorité aux grandes institutions publiques (Opéras, Théâtres Nationaux etc...). Les pierres vont aux clapiers ! aurait dit ma grand-mère. Autrement dit : l'argent va à l'argent.

Alors que la mobilisation des artistes et technicien-ne-s a permis un maintien des indemnités des intermittent-e-s pour une année, le ministère semble confondre allocation chômage et salaires. Alors que les compagnies de théâtre font partie des principaux employeurs du secteur, elles sont une nouvelle fois les grandes oubliées du dispositif.

La France a mis en place un véritable secteur public de la culture au travers des différentes phases de décentralisation et au grès des nouveaux droits et dispositifs acquis (intermittence, CNC, prix unique du livre, droits d'auteurs...). Pourtant depuis plus de 20 ans, une nouvelle génération de cadres culturels ont mis en œuvre patiemment dans ce secteur, incroyablement créatif et préservé, toutes les méthodes du secteur privé. La loi de l'offre et de la demande impose son calendrier et la lutte fratricide entre les compagnies pour gagner sa "part du marché" a fait reculer la nécessaire solidarité.

Les dernières années ont révélé les ruptures culturelles profondes qui traversent notre pays, entre territoires, entre classes sociales (les gilets jaunes en restant l'exemple le plus lisible). Cette situation, tout comme l'aggravation de la crise démocratique et la centralité de l'urgence climatique, devrait tirer le secteur culturel vers une refondation de son fonctionnement. Si la décentralisation a permis un élargissement des offres culturelles à l'ensemble du territoire, elle n'a pas contredit les logiques d'exclusion sociale et n'a pas permis de faire émerger à grande échelle, une parole poétique populaire capable d'œuvrer à des émancipations collectives et individuelles.

Les artistes et leurs structures de création sont un élément primordial pour inventer une décentralisation de proximité. Partout sur le territoire, les compagnies indépendantes tentent d'inventer de nouvelles manières de faire vivre le spectacle vivant. Formats atypiques, processus de création incluant les populations, présence quotidienne dans des lieux éloignés de la vie artistique (prisons, quartiers populaires, etc...).

En pleine crise sanitaire, le ministère de la culture a choisi de soutenir en priorité le théâtre privé. Son « jour d'après » ressemble au « jour d'avant » mais en pire. La mobilisation des artistes, de leurs structures professionnelles, pour refuser cette orientation passera également par une nécessaire refondation démocratique du secteur culturel. ●

Laurent  
Eyraud-Chaume



Le noyau de la nouvelle équipe est constitué de Benoit Borrits, Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Emile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Pierre Zarka, Patrick Vassallo, militant-e-s de l'émancipation cheminant au sein de l'ACU, l'Union communiste libertaire, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAAEF, d'Ensemble, de FI, du NPA, de l'OMOS, de Solidaires ...

Comme dit dans le Manifeste, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis écrire à [cerises@plateformecitoyenne.net](mailto:cerises@plateformecitoyenne.net)

Abonnement gratuit en ligne  
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>  
<https://ceriseslacooperative.info/>